

33^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA FANAF
DISCOURS DU PRESIDENT

**Excellence Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des
Institutions Internationales,
Mesdames et Messieurs les chefs coutumiers,
Mesdames et Messieurs les Invités,
Chers collègues, Mesdames et Messieurs,**

**Nous voici une fois de plus à Yamoussoukro, à l'occasion de notre 33^{ème}
Assemblée Générale.**

**Yamoussoukro, cette grande et belle œuvre où l'art, l'architecture, la
culture, l'esprit et l'âme semblent se confondre à la fois dans une
osmose parfaite et une riche dualité : ville à la fois jeune et déjà chargée
d'histoire, où tradition rime avec modernité, placée sous la bienveillante
protection de la Reine Pokou et de la très futuriste basilique Notre Dame
de la Paix.**

**33 année Assemblée Générale disions-nous, comme les 33 ans de règne
de Félix Houphouët BOIGNY, Premier Président de la Côte d'Ivoire,
homme politique et grand visionnaire auquel je voudrais, à votre nom à
tous, rendre un vibrant hommage pour avoir encouragé la création de
l'Organisation qui vous a conviée ici ce matin. Pour tout ce qu'il a fait
pour la Paix et le développement économique de l'Afrique en général et
de l'assurance en particulier, je voudrais vous inviter Mesdames et
Messieurs à vous lever pour observer une minute de silence à la
mémoire de ce digne fils de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique toute entière.**

**Excellence Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs,**

La Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines plus connue sous le Sigle FANAF, qui vous convie à présider la cérémonie officielle de ses assises de l'Année 2009, est une Association professionnelle Internationale qui a été créée le 17 Mars 1976 ici même à Yamoussoukro la capitale politique de la Côte d'Ivoire.

La FANAF, notre association professionnelle, regroupe actuellement 140 Sociétés d'Assurances et/ou de Réassurances opérant dans 25 pays d'Afrique.

Ces Sociétés d'Assurances membres de la FANAF, qui emploient 6331 personnes, ont réalisé en 2007 un chiffre d'affaires toutes branches confondues d'un montant de 576 milliards de FCFA et ont payé des sinistres à hauteur de 267 milliards de FCFA. En tant qu'investisseurs institutionnels, les sociétés membres de la FANAF ont réalisé des placements à hauteur de 950 milliards de FCFA contribuant ainsi à la création de richesses et au développement de nos économies.

Voilà Excellence Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs les invités, une présentation rapide de la FANAF qui a choisi de revenir dans sa ville natale à l'occasion de sa trente troisième Assemblée Générale. Le choix de Yamoussoukro n'est pas gratuit Excellence Monsieur le Président de la République.

En effet, en plus d'être le lieu de naissance de la FANAF votre capitale politique a toujours été la ville où viennent se ressourcer les assureurs pour trouver des solutions à leurs problèmes ou pour se pencher sur la mise en place de structures qui ont beaucoup contribué au développement de l'assurance et de la réassurance dans nos marchés.

Aussi au début des années 80, lorsque nos marchés avaient des difficultés à faire face à leurs engagements en raison des lourdes condamnations judiciaires qui frappaient les sociétés d'assurance en matière d'indemnisation des préjudices corporels des victimes d'accidents de la circulation c'est à Yamoussoukro que les assureurs se

sont réunis avec des experts et des magistrats pour trouver des solutions à leurs problèmes.

C'est ainsi qu'à l'issue d'un colloque de trois jours qui s'est tenu du 24 au 26 avril 1986 ici même à Yamoussoukro sur le thème suivant : « *Pour une approche africaine de l'Indemnisation des Préjudices Corporels* » au cours duquel le Président Félix Houphouët BOIGNY, déclara en recevant les assureurs à la cité : « *Une fille ne peut donner que ce qu'elle a* », plusieurs marchés de la FANAF adoptèrent des Lois instituant la barémisation de l'indemnisation des préjudices corporels des victimes d'accidents de la circulation, il s'agit : de la Côte d'Ivoire avec la Loi n°89-1291 modifiée par la Loi 92-566 du 11 septembre 1992 , du Togo avec la Loi 89-13 du 5 juillet 1989 et du Cameroun avec l'ordonnance 89-05 du 13 décembre 1989.

Toutes ces législations sont à la base de la réforme instituant le Traité CIMA et son Annexe de Code qui fut signé le 10 juillet 1992 à Yamoussoukro.

Yamoussoukro a été aussi la ville où se sont tenues d'importantes réunions sur la création de la CICA-RE et de l'Institut International des Assurances de Yaoundé.

Comme vous le voyez, Excellence Monsieur le Président de la République, votre capitale politique nous a toujours inspiré pendant les périodes de doute et d'incertitude et a porté plusieurs grossesses heureuses qui font notre fierté aujourd'hui. Voila pourquoi, je tiens au nom des assureurs, à lui rendre un vibrant hommage et lui exprimer notre reconnaissance.

Ce retour aux sources permettra à la FANAF de réfléchir sur la place de l'Assurance dans les économies africaines mais surtout et avant tout de témoigner sa reconnaissance à une ville et un pays qui ont contribué d'une manière décisive au développement de l'Assurance dans notre continent.

**Excellence Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, au nom de l'ensemble des délégués, des Sociétés membres, du Bureau Exécutif et au mien propre, vous remercier très sincèrement d'avoir accepté, en dépit de vos lourdes charges, d'être à nos côtés ce matin, pour présider la cérémonie d'ouverture de nos assises annuelles.

Votre présence à nos côtés est une illustration parfaite de l'intérêt croissant que vous-même, Excellence Monsieur le Président de la République, accordez à l'Industrie de l'Assurance mais aussi et surtout à la coopération interafricaine dont la FANAF est à cet égard un exemple concret.

Pour tout cela, les Membres de la FANAF, présents à Yamoussoukro et leurs invités venus d'autres continents ou d'autres corps de métiers vous prient de bien vouloir accepter, Excellence Monsieur le Président de la République, leur très profonde gratitude et leur très sincère dévouement.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Depuis quelques années, les assises annuelles de la FANAF occupent une place de premier choix dans l'Agenda de plusieurs hauts responsables de l'Assurance, de la Réassurance, et de la Finance. Cette forte participation prouve l'intérêt que suscite la FANAF mais aussi l'attachement que lui voue un nombre de plus en plus important de personnes du monde des Affaires et de l'Economie.

C'est pourquoi, au nom du Bureau Exécutif et au mien propre, je voudrais adresser nos très sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont fait un long voyage pour répondre à l'invitation de la FANAF.

Je voudrais leur affirmer que le Bureau Exécutif apprécie à sa juste valeur, leur forte présence, gage de confiance et d'amitié envers la FANAF. Le Bureau Exécutif, élu à Bamako en Février 2008, poursuivra

l'important travail réalisé par ses prédécesseurs auxquels je tiens à rendre un vibrant hommage pour ce qu'ils ont fait durant leur mandature ; l'histoire retiendra leur contribution au rayonnement de notre Organisation.

Le Bureau Exécutif compte sur l'apport et les conseils des Sociétés Membres pour apporter à notre Fédération les changements dont elle a besoin et pour répondre toujours à leurs attentes.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Permettez-moi de me retourner vers nos collègues et amis ivoiriens pour leur exprimer nos sincères remerciements et notre profonde gratitude pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé à tous les délégués depuis qu'ils ont foulé le tarmac de l'Aéroport International d'Abidjan.

Je voudrais aussi leur adresser nos vives félicitations pour la très bonne organisation de nos assises. Tous les délégués ont reconnu les efforts déployés par nos collègues ivoiriens pour rendre agréable leur séjour tant sur les bords de la lagune Ebrié que dans la ville du Savoir qu'est Yamoussoukro ; la cité des grandes Ecoles ivoiriennes dont la vocation africaine s'affirme de jour en jour.

Excellence Monsieur le Président de la République,

L'Assemblée Générale que nous tenons une fois par an, constitue l'un des temps forts de la vie de notre Organisation qui permet au Bureau Exécutif de rendre compte de l'exercice de son mandat, de connaître les préoccupations de nos membres et de recueillir leurs conseils et suggestions sur des questions qui interpellent l'Assurance africaine.

Dans les prochaines heures, le Bureau Exécutif présentera aux délégués un document intitulé : « Le Bilan des Activités de la FANAF en 2008 et les Perspectives d'Avenir ».

La première partie du Rapport du Bureau Exécutif permettra à nos membres de mieux appréhender les actions que la FANAF a menées au cours de l'année écoulée.

Dans la deuxième partie, le Bureau Exécutif déroulera sa feuille de route pour la période 2009-2011. Ce plan d'actions revu et enrichi par la contribution de nos membres permettra au Bureau Exécutif de se fixer un cap car, comme le disait si justement Sénèque, il n'y a pas de vents favorables pour celui qui ne sait où il va.

A Yamoussoukro, l'Assemblée Générale se penchera aussi sur la situation financière de notre organisation en adoptant les comptes de l'exercice 2008 et le budget de l'année 2009.

Dans cette ville de Yamoussoukro où furent adoptés les premiers textes fondamentaux de la FANAF, le Bureau Exécutif soumettra aux membres les projets de modifications des Statuts et du Règlement Intérieur de la FANAF.

Les modifications des textes fondamentaux de la FANAF visent à moderniser le fonctionnement de notre Organisation mais aussi à renforcer les règles de bonne gouvernance et de transparence nécessaires à sa crédibilité. Je puis vous assurer, Monsieur le Président de la République, que tout au long de notre mandat, les règles de bonne gouvernance et les bonnes pratiques tant dans nos Sociétés que dans notre Organisation continueront d'occuper une place de choix.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Avant de clore les travaux de notre trente troisième Assemblée Générale, nos membres adopteront une série de Résolutions et de Recommandations qui serviront de bréviaire au Bureau Exécutif pour l'année 2009 qui, nous le craignons, risque d'être très difficile tant sur le plan économique que financier pour les pays africains.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Mesdames et Messieurs,

Comme par le passé, la FANAF organise en marge de son Assemblée Générale son traditionnel symposium qui constitue un grand rendez-vous du *donner et du recevoir*. Pour cette année, le Bureau Exécutif a retenu le thème suivant : « *La contribution de l'Assurance à l'Emergence économique des pays africains* ».

Excellence Monsieur le Président de la République,

En choisissant ce thème, le Bureau Exécutif cherche à susciter un débat sur le financement de l'économie africaine par l'épargne intérieure. En effet, pendant plusieurs années, les pays africains se sont lourdement endettés auprès de pays étrangers ou d'Institutions Internationales pour financer leurs investissements.

Actuellement la grave crise financière, qui secoue les pays prêteurs, risque de réduire les possibilités d'emprunts sur le marché international de nos pays.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Jusqu'à présent, l'Afrique est relativement épargnée par la crise financière née des surprimes. Selon plusieurs spécialistes de la Finance et de l'économie, l'impact de la crise en Afrique qui est faible dans l'immédiat, pourrait être plus important à moyen et long terme.

Dans les prochains mois, les effets indirects ou collatéraux de la crise vont se révéler plus sérieux pour les économies africaines.

En effet, les investissements directs étrangers et les prêts directs octroyés par les Banques ou multinationales étrangères au secteur productif africain risquent de connaître un ralentissement si ce n'est un arrêt momentané. Ces investissements directs étrangers ont beaucoup contribué aux forts taux de croissance enregistrés dans plusieurs pays de la FANAF au cours de la décennie. Un autre impact négatif de la crise

demeure la réduction plus que probable du volume de l'aide au développement qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur la vie de plusieurs pays africains qui dépendent de cette manne financière pour faire face aux défis de la lutte contre la pauvreté ; la faim et les épidémies comme le paludisme, la tuberculose et le VIH-SIDA. Enfin, cette crise dont notre continent n'a aucune part de responsabilité dans son déclenchement pourrait aussi avoir des impacts négatifs sur les exportations africaines à destination des pays développés.

Comme vous le voyez Excellence Monsieur le Président de la République, le ralentissement des activités économiques en Afrique consécutif à la crise financière internationale va engendrer certainement une baisse ou une stagnation du volume des émissions de primes sur nos marchés.

C'est pourquoi, le symposium qui commencera dès la fin de la présente cérémonie réservera une place majeure à la crise financière internationale et les stratégies à mettre en place pour atténuer son impact sur le portefeuille de nos membres.

Dès l'entame du symposium, Monsieur Moncef CHEIK-ROUHOU , éminent économiste, Professeur Associé aux Hautes Etudes Commerciales de Paris, qui est l'Invité d'honneur de nos assises, introduira une conférence inaugurale sur la Place de l'Afrique dans l'Economie Mondiale. Cette importante communication permettra aux participants d'avoir une photographie de l'économie des pays africains et de mesurer le long chemin que nos pays devront parcourir pour occuper une place de choix dans le concert mondial des nations développées.

Poursuivant les réflexions sur les problèmes économiques, nos invités suivront dès le Mardi 10 Février 2009 deux communications axées l'une sur la Contribution de l'Assurance au Développement économique et l'autre sur l'Assurance Agricole.

Monsieur Jean Paul LOUISOT spécialiste de l'économie et du Risk Management essaiera de démontrer à quel point l'Assurance peut contribuer au développement de nos pays en finançant partiellement ou

intégralement les investissements comme c'est le cas dans des pays très proches de nous comme l'Inde, les pays du Maghreb et de l'Asie.

Après la communication sur le rôle économique de l'Assurance, les délégués vont se pencher sur les réponses de l'Assurance aux besoins de couverture du monde rural. Cette communication permettra de dégager les stratégies à mettre en œuvre pour élargir la base des consommateurs potentiels de produits d'Assurances par une couche sociale qui représente plus de 50 % de la population active en Afrique.

Pour ce faire, le Bureau Exécutif a demandé à Monsieur BRAHAM-CHAOUCH, Directeur Général de SALAMA-Algérie de traiter le thème suivant : « *L'Assurance agricole en Afrique* ».

Je suis convaincu que cette communication, qui intervient au moment où certains pays de la FANAF sont entrain de mettre en place des sociétés d'Assurance agricole, apportera un éclairage aux Autorités et aux professionnels sur le rôle que l'Assurance peut jouer dans la protection des populations rurales, la modernisation de l'agriculture et la lutte contre la pauvreté.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Le Bureau Exécutif a fait du développement des marchés, un des axes majeurs de sa politique de promotion de l'Assurance dans les pays membres. Ce développement du volume des émissions passe nécessairement par la recherche et l'identification de nouveaux consommateurs potentiels des produits d'assurances.

Pour ce faire, le Bureau Exécutif a demandé à Monsieur Moncef CHEICK-ROUHOU, qui est fondateur et qui a dirigé les BERT BANK de TUNISIE de nous entretenir de l'Assurance en milieu islamique.

Cet exposé, qui vient à son heure compte tenu de la place de plus en plus importante qu'occupe la finance islamique dans le monde entier, permettra à nos membres de se familiariser avec ce système qui pourrait

répondre aux besoins de la forte population de musulmans vivant dans l'espace FANAF.

La volonté du Bureau Exécutif d'élargir la base assurable l'a conduit à étendre ses réflexions sur la micro assurance.

Comme la micro finance, la micro assurance est promise à un bel avenir dans nos marchés, compte tenu du nombre important de personnes à faibles revenus vivant dans nos pays qui n'ont pas accès à l'assurance classique.

Pour permettre à nos marchés d'exploiter cette niche, le Bureau Exécutif a demandé à plusieurs spécialistes de participer à un panel sur la micro assurance. Ce panel qui sera présidé par Monsieur Farid Réda BENBOUZID, sera animé par Mesdames Sarah BEL et Caroline PHILY de l'Organisation Internationale du Travail qui feront une introduction sur la notion de micro assurance avant que Monsieur Marc NABETH consultant ne fasse le point sur l'état de la micro assurance en Afrique.

Le dernier Intervenant, Monsieur SORGHO SOUMAILA, Directeur Général de L'UAB-Vie présentera : « Le Cauri d'or », un produit de micro assurance commercialisé au Burkina Faso.

Je suis convaincu que ce panel sur les systèmes innovants en matière d'assurances dont les communications seront approfondies au cours des différents ateliers, permettra à nos membres d'élargir la gamme de leurs produits et de leur clientèle.

**Excellence Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs,**

Je viens de vous faire l'économie de quatre journées de travaux que nous aurons dans cette charmante ville de Yamoussoukro dont le cadre verdoyant est très propice à la réflexion et à la concertation.

Ayant été le lieu privilégié de plusieurs négociations politiques qui ont enregistré des succès éclatants, je suis convaincu que nos assises

bénéficieront de la baraka de cette ville qui est le symbole d'une Afrique en pleine mutation économique avec ses infrastructures qui font la fierté des populations africaines.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Avant de clore mon propos je voudrais à nouveau, au nom de l'ensemble des délégués et des membres du Bureau Exécutif, vous exprimer Excellence Monsieur le Président de la République notre profonde gratitude pour avoir accepté que nos travaux se tiennent dans votre pays mais aussi de votre présence personnelle malgré les lourdes charges qui sont les vôtres.

Je ne saurais terminer sans remercier une fois de plus et féliciter tous les Assureurs ivoiriens pour leur engagement et leur détermination qui ont permis à notre rencontre de se dérouler dans d'excellentes conditions.

Vive la FANAF,

Vive la Côte d'Ivoire,

Pour que Vive l'émergence économique des pays de l'espace FANAF.

Je vous remercie.

Protais AYANGMA AMANG

Président FANAF